



Commune de CHATILLON

Règlement graphique



Echelle : 1/8000 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024



Zonage

- A : Agricole
- Ap : Agricole protégé
- N : Naturel
- NL1 : Naturel loisir1
- NL2 : Naturel loisir2
- UCa : Zone urbaine centre ancien
- UH : Zone urbaine de hameaux
- UR : Zone urbaine résidentielle

Prescriptions environnementales

- 07 - Haie (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- 07 - Jardins urbains / trame verte urbaine (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- 07 - Patrimoine végétal (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- 24 - Voies, chemins à conserver et à créer
- 31 - Zones humides, mares et surfaces en eau (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- 99 - Tampon de 10m autour des belvédères

Dispositions relatives au patrimoine

- Bâts remarquables (article L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Éléments du patrimoine (article L151-19 du Code de l'Urbanisme)

Prescriptions urbaines

- 05 - Emplacement réservé
- 18 - Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Informations complémentaires

- Sites classés & inscrits
- Parkings
- Périmètre de MH
- Sites palafittes UNESCO
- Limite des espace proches du rivage

- Parcelles
- Bâts
- Cimetière
- Surfaces en eau
- Cours d'eau
- Routes

Liste des emplacements réservés

Numéro	Libellé	Bénéficiaire	Surface en m2
CH19	ER - Création d'une traversée communale	Commune de Chatillon	304,58

Liste du patrimoine

Numéro	Libellé
54	Croix
55	Chapelle
56	Lavoir
57	Fontaine
58	Croix
59	Eglise
60	Château d'eau
61	Statue Sacré Coeur
62	Croix
63	Château d'eau
64	Réservoir
65	Lavoir

Liste des points de vue

Numéro	Libellé
10	Point de vue - Belvédère sur le Château
9	Point de vue

Liste des bâtiments en changement de destination

